

Charbonneau et le Chef

T. 2



"Éclat de gaieté verte"
Huile de Jean McEwen
Foyer, Théâtre Port-Royal

Le mot de Jean Duceppe

“Nous sommes heureux d’avoir pu convaincre notre ami, Paul Hébert de monter à Montréal les deux grands succès qui ont fait connaître le Trident à travers le Québec. Nous sommes heureux, également, d’avoir assumé, seuls, tous les risques de ces deux productions.”

La Compagnie Jean Duceppe inc.

Nous rappelons que Paul Hébert est, cette année, le récipiendaire du prix Victor-Morin accordé pour le théâtre par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

Le mot de Paul Hébert

Le Trident se devait de rendre la politesse aux nombreux Montréalais qui sont venus voir ses spectacles depuis la création de la compagnie, il y a trois ans.

Lorsque Jean Duceppe se proposa de faire venir “Charbonneau et le Chef” de même que “La Mort d’un commis voyageur” à Montréal, il rencontrait les vœux du Trident. Cette collaboration amicale ne pourra que consolider les liens qui unissent les comédiens et les spectateurs du Québec.

Paul Hébert

Directeur artistique du Trident

La Compagnie Jean Duceppe inc.
et le Trident en collaboration avec
CJMS présentent



Charbonneau et le Chef

1974

Théâtre Port-Royal
Place des Arts
du 5 au 10 mars,
du 12 au 16 mars et
du 18 au 24 mars

Le Théâtre du Nouveau Monde tient à remercier chaleureusement la Compagnie Jean Duceppe d'avoir eu la gentillesse de libérer Jacques Godin de ses engagements afin de lui permettre de jouer dans "Eux, ou la Prise du Pouvoir" d'Eduardo Manet, où il interprète l'un des deux uniques personnages avec Geneviève Bujold. Voilà de la collaboration exemplaire entre gens du métier.

Le Théâtre du Nouveau Monde

Au cours de la représentation que vous verrez ce soir, Gilles Cloutier remplace donc Jacques Godin dans le rôle de Laroche.

de John Thomas McDonough

Adaptation de **Paul Hébert**
et **Pierre Morency**

Mise en scène: Paul Hébert

Décors et costumes: Paul Bussières

Conception d'éclairages:
Denis Mailloux

Directeur de la production: Yvon Dufour

Assistante à la production:
Louise Duceppe

Conseiller à la production et
1er assistant à la mise en scène:
François Depatie

2e assistant à la mise en scène:
Antoine Fafard

Régisseur: Normand Choquette

Assistant-régisseur: Yvan Ponton

Confection des costumes:
Janine Plante

Accessoiristes: Antoine Fafard,
Monique Duceppe

Maquillages:
Jacques Lafleur, Nadine Gilliot,
Clarence, Jacques Rivest

Conseiller au maquillage:
Bernard Duchesne

La Compagnie Jean Duceppe
est représentée par
les Productions Guy Roy Ltée

Avec la collaboration des membres
de l'I.A.T.S.E., local 56

perrier

eau minérale
pétillante naturelle, importée de France



une belle façon de vivre!



Distribution:

Monseigneur Charbonneau

Le Chef

L'Archevêque de Rimouski

Laroche

L'Abbé Camirand

McDonald et l'Officier

Le délégué apostolique

Pierre Laporte

Le Ministre du Travail

Marchand

Latendresse et un gréviste

Rainville

M. Morin

Simone Laroche

M. Gagnon

Jean Thivierge et Drouin

O'Brien

Grévistes, journalistes, policiers:

Jean-Marie Lemieux

Jean Duceppe

Lionel Villeneuve

Gilles Cloutier

Yves Létourneau

Michel Dumont

Pierre Héral

Jean-René Ouellet

Roger Lebel

Jean Ricard

Marc Legault

Philippe Reynal

Paul Guévremont

Hélène Trépanier

Georges Delisle

Yvan Saintonge

Jean-Pierre Légaré

**Marc Bellier, Eric Gaudry,
Alpha Boucher, Yvan Ponton,
Gilles Cloutier, Jean-Pierre Matte,
Normand Lévesque, Robert Lussier,
Roger Lussier, Gaston Viens,
Normand Dorion, Pierre Ménard,
Marcel Thibeault, Daniel Simard**

La Compagnie Jean Duceppe
tient à remercier la compagnie
de Kuyper de sa collaboration.

"La tragédie, selon Carl Jaspers, n'est pas un conflit entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal, mais bien une opposition entre deux personnes qui croient posséder la vérité". Ceci prend une dimension insoupçonnée, quand nous pensons au drame sans pareil dont la Belle Province a été le théâtre en 1949 et qui engagea la conscience de tous les Canadiens français.

Le drame à ses débuts, met brutalement en conflit l'archevêque de Montréal, Mgr Joseph Charbonneau et le Premier Ministre du Québec, Maurice Duplessis, qu'on surnommait alors le Chef. Il atteignit son point culminant lors de la célèbre grève d'Asbestos.

Cette grève, qui dura 140 jours, fut marquée par la violence et la brutalité. Elle amena Mgr Charbonneau et le Chef à s'opposer directement sur le sens de la justice sociale et elle aboutit finalement à la démission forcée de l'archevêque. La pièce que vous allez voir est la reconstitution dramatique de ce conflit.

Jean Anouilh intitule sa pièce sur Becket: "L'Honneur de Dieu". Charbonneau et le Chef pourrait porter le titre: La Justice de Dieu, car la ressemblance est saisissante entre le destin de l'archevêque de Canterbury et celui de l'archevêque de Montréal. En 1949, le chef jouissait de pouvoirs politiques plus étendus que ceux dont se prévalait Henri II d'Angleterre et Mgr Charbonneau défendait un principe d'une portée plus universelle que celui de Becket. Becket se querella avec le roi à propos d'investiture et de droits cléricaux; Charbonneau s'opposa directement au

Chef sur la conception même de la justice sociale. Aussi la démission forcée de Charbonneau fut, en un sens, un événement beaucoup plus tragique que celui dont fut victime Becket, Charbonneau ne fut pas mis à mort par les soldats du roi, il fut trahi par ses collègues de l'Eglise qu'il avait servie. Il mourut en exil à Victoria (C.-B.) dans l'oubli et le dépouillement.

Ce qui nous concerne davantage dans cette tragédie, ce n'est pas tant l'exactitude historique que la vérité dramatique. Quand nous parlons de vérité dramatique, nous voulons dire ceci: Nous avons organisé les événements et la chronologie de manière à dramatiser le conflit sous-jacent et ses conséquences pour notre peuple. Ce n'est tout compte fait que la raison d'être de tout drame social. Le tracé des caractères est authentique, le fond de l'histoire est vrai et cette tragédie, une expérience vécue. Essentiellement, cette pièce n'est pas un document historique; c'est une allégorie. Nous ne voulons qu'inciter les Québécois à prendre conscience de leur propre drame et de leur propre poésie.

La Révolution tranquille ne s'est pas amorcée d'une manière paisible en 1960; elle prit naissance dans la violence en 1949, à Asbestos, petite ville située à 45 milles à l'est de Montréal. C'est là qu'au matin du 13 février, éclata un des conflits les plus tragiques de notre histoire syndicale. La grève de l'amiante ébranla les Québécois jusqu'aux racines de leur identité et leur fit prendre conscience, de façon aigüe, que tout n'allait pas comme dans le meilleur des mondes.

Les spectacles à l'affiche en avril 1974
Coming events in April 1974

Salle Wilfrid-Pelletier

Festa Brazil from Bahia

les 1er, 2 et 3 avril

Les Grands Ballets canadiens

les 4, 5 et 6 avril

Manitas de Plata

les 7 et 8 avril

Orchestre symphonique de Montréal

les 9 et 10 avril

Michel Fugain et le Big Bazar

les 11, 12 et 13 avril

Chuck Mangione

le 14 avril

Alexandre Lagoya

le 15 avril

Orchestre symphonique de Montréal

les 16 et 17 avril

Pauline Julien

le 18 avril

Gordon Lightfoot

les 19, 20 et 21 avril

L'Opéra du Québec

Madama Butterfly

le 29 avril

Orchestre symphonique de Montréal

les 30 avril et 1er mai

Théâtre Maisonneuve

Société Pro Musica

New York String Sextet

le 7 avril

Orchestre philharmonique de Hamilton

le 8 avril

Allan Stivell

le 13 avril

La Compagnie de danse Louis Falco

les 15, 16 et 17 avril

André Gagnon

du 18 au 21 avril

Orchestre de chambre McGill

le 22 avril

Marcel Marceau

du 24 au 28 avril

Théâtre Port-Royal

Jean-Guy Moreau

du 1er au 6 avril

L'Année du championnat

du 9 au 30 avril

Relâche, les lundis

Les billets sont en vente au guichet de la Place des Arts un mois avant la première représentation d'un spectacle.

Tickets on sale at Place des Arts box office 30 days prior to the first performance of a show.

Il est interdit de fumer

Règlement municipal 2572

Article 6-4: "Dans un théâtre ou cinéma, il est défendu de fumer ailleurs que dans la pièce réservée à cette fin."

Article 0-7: "Quiconque contrevient aux dispositions du règlement est passible d'une amende n'excédant pas cent dollars ou d'un emprisonnement n'excédant pas soixante jours."

Smoking prohibited

Municipal By-Law 2572

Article 6-4: "In a theatre or motion picture hall, it is prohibited to smoke elsewhere than in the room reserved for such purpose."

Article 0-7: "Any person contravening any of the provisions of this by-law shall be liable to a fine not exceeding one hundred dollars or to imprisonment for a period not being of more than sixty days."

Les programmes-maison sont publiés par le Service d'information de la Régie de la Place des Arts.

Coordonnatrice:

Yolande Laverdière-Aubert

PRO DUCED BY 1974.09.05X



...un rendez-vous avec le goût.



Avis: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.